

# Choisir l'Université Bordeaux Montaigne

L'université est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche ouvert à tous. Elle dispense des formations en Arts, Langues, Lettres, Sciences humaines et sociales.

Son rôle est de vous former après le Bac, pour construire un parcours qui vous ressemble (parcours classique, en alternance, à distance, en mobilité internationale).

Elle vous accompagne tout au long de votre cursus dans la construction de votre projet personnel et professionnel et offre de multiples opportunités d'engagement dans la vie étudiante. L'université délivre des diplômes nationaux, reconnus à l'échelle européenne. Les cours y sont dispensés par des enseignants, parmi lesquels certains mènent également des activités de recherche, tous sont des experts dans leur domaine.

En savoir + :

<https://formations.u-bordeaux-montaigne.fr/>  
<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/>



## Conditions d'accès

Titulaire ou futur titulaire du baccalauréat, du DAEU « A », de l'ESEU « A » ou d'un titre équivalent (diplôme obtenu dans un pays membre de l'Union Européenne) pour une inscription en 1<sup>re</sup> année.

### Procédures d'admission

Licence 1 : définie sur Parcoursup.  
Licences 2 et 3 : consultable via l'URL ci-dessous.



## Plus d'infos



<http://ubxm.fr/licencemusicologie>

## Contact

Contact administratif :  
[licence-humanites-arts@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:licence-humanites-arts@u-bordeaux-montaigne.fr)



# Licence

## Musicologie et pratique artistique supérieure

# Présentation de la formation



La formation a pour objectif de doter les étudiants de connaissances théoriques et des savoir-faire techniques dans le domaine de la musicologie et de leur proposer une ouverture vers au moins une autre discipline, afin de les préparer dans des conditions optimales à différents champs professionnels (cf. insertion professionnelle).

La **section Musique** de l'Université Bordeaux Montaigne accueille tous les étudiants ayant un niveau musical moyen qui souhaitent approfondir et élargir leurs compétences, soit avec le projet de se destiner aux carrières liées à la musique, soit en complément d'une formation autre pour laquelle l'acquisition d'une culture musicale peut constituer une valeur ajoutée dans leur profil professionnel.

La **licence mention Musicologie** ouvre sur deux parcours distincts :

- « Musicologie et pratique artistique supérieure »
- « Musiques actuelles, jazz et chanson »

**Capacité d'accueil : 20 places.**



**UFR :** Humanités

**Durée de la formation :** 3 ans

**Langue d'enseignement :** Français

**ECTS :** 180 crédits

## Objectifs, compétences

Cette licence propose une formation supérieure à la fois théorique (histoire et analyse de la musique, ethnomusicologie, esthétique, organologie) et pratique (solfège, harmonie, arrangement, orchestration, accompagnement, informatique musicale, pratique vocale et chorale). Ces enseignements spécialisés sont utilement complétés par une perspective humaniste (culture générale, expression écrite, langue étrangère) et une ouverture aux technologies numériques.

## Organisation de la formation

La formation se déroule sur 3 années. Chaque année est découpée en 2 semestres (de septembre à décembre et de janvier à avril), composés de plusieurs unités d'enseignements (UE) chacune porteuse de crédits ECTS (European Credits Transfer System). La licence confère à son titulaire 180 crédits ECTS.

On retrouve tout au long des six semestres des cours d'histoire de la musique, d'analyse et de formation musicales, d'harmonie et d'accompagnement au clavier. Des enseignements spécialisés viennent les compléter : arrangement, orchestration, informatique musicale, mais aussi esthétique, organologie, ethnomusicologie, musique de film, direction de chœur. Des cours de culture générale, d'expression écrite, de langue étrangère, des UE consacrées aux ressources numériques et à la recherche documentaire offrent un enseignement complémentaire à la fois diversifié et cohérent.

## Dimension internationale

Plusieurs programmes de mobilité vous offrent la possibilité de vivre une expérience unique en Europe ou dans certains pays du reste du monde.

La **direction des relations internationales** est votre interlocuteur principal dans l'élaboration et la réalisation de votre projet de mobilité

La participation au programme de mobilité est fortement conseillée dans l'une des nombreuses universités partenaires en Europe (programme Erasmus) ou en mobilité internationale. Normalement, la mobilité étudiante a lieu en troisième année de licence et peut durer six mois ou un an.

## Orientation et professionnalisation

L'équipe de la **Direction de l'Orientation, Stages et Insertion Professionnelle (DOSIP) vous accompagne** tout au long de votre cursus universitaire, afin de vous aider à construire un projet professionnel adapté à vos centres d'intérêt, besoins et contraintes.

Elle vous prépare également à aborder  **votre insertion professionnelle** dans les meilleures conditions, notamment par le biais des stages.

## Et après

Cette licence permet des poursuites d'études vers différents masters (Culture, MEEF...)

Après les deux premières années de licence Musicologie, il est possible d'intégrer la licence professionnelle, coordination de projets de développement social et culturel à l'IUT Bordeaux Montaigne.

Métiers accessibles après spécialisation : l'enseignement (en primaire, en secondaire, à l'université et en école de musique), la recherche, la culture, l'animation, la musicothérapie...

